



# surfcanada



## Protocole de sélection 2018 de l'équipe canadienne

### PRÉAMBULE

1. Surf Canada sélectionnera des athlètes qui participeront à tous les événements de la International Surfing Association (ISA) et de la Pan American Surfing Association (PASA). Les épreuves de l'ISA et de la PASA comprennent la planche courte (*Shortboard*), la planche longue (*Longboard*), la planche de surf horizontal (*Bodyboard*), le surf en planche à rame (*SUP Surfing*), la course en planche à rame (*SUP Racing*), la course sur le ventre (*Prone Racing*) et les catégories de para-surf ou surf adapté, à la fois pour les hommes et les femmes. Surf Canada gère toutes les sélections.
2. L'ISA, la PASA et le Comité international olympique (CIO) déterminent le nombre d'athlètes qui peuvent participer à leurs épreuves en établissant des quotas par discipline pour chaque pays participant. Ces quotas orientent le système de qualification de Surf Canada.

### LIGNES DIRECTRICES

3. Les lignes directrices suivantes ont été prises en compte dans l'élaboration du protocole de sélection 2018 de Surf Canada :
  - a) Sélectionner les meilleurs athlètes pour représenter le Canada lors des événements de l'ISA et de la PASA.
  - b) Fournir un parcours de développement simple aux athlètes qui aspirent à être sélectionnés pour représenter leur pays.

### OBJECTIFS

4. L'objectif principal de Surf Canada est de terminer parmi les six meilleures équipes au classement final des PASA Surfing Games 2018 afin de qualifier l'équipe aux Jeux panaméricains 2019, de même que parmi les dix meilleurs au classement individuel et d'équipe lors des Championnats du monde de surf de l'ISA (World Surfing Games) afin de s'engager sur le parcours de qualification des Jeux olympiques 2020.
5. L'objectif secondaire est de terminer parmi les dix premiers dans tous les événements de l'ISA pour que les athlètes admissibles puissent profiter du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada et pour prouver au système sportif canadien que les athlètes de Surf Canada sont en mesure de gagner des médailles et/ou de démontrer le potentiel à gagner des médailles lors d'événements majeurs, c.-à-d. Lima 2019, Tokyo 2020.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ – équipe canadienne

6. Pour être admissible à une sélection au sein de l'**équipe canadienne**, un athlète doit :
  - a) Être citoyen canadien avec un passeport canadien valide ou une carte ou un certificat de citoyenneté canadienne et détenir un passeport canadien au moins 6 semaines avant l'inscription à un événement international;
  - b) Se conformer à tous égards à la Politique antidopage de l'ISA et au Code de l'Agence mondiale antidopage (AMA);
  - c) Ne pas être soumis à une suspension ou une disqualification imposée par Surf Canada ou toute autre autorité compétente liée au surf à laquelle sont assujettis les athlètes ou la compétition, notamment l'ISA, la PASA ou la World Surf League (WSL).

### FORMAT DES SÉLECTIONS

SURF CANADA  
Téléphone : 604-721-4045

1417, rue Broad  
Victoria (BC) V8W 2B2

[http://www.csasurfcanada.org/  
president@csasurfcanada.org](http://www.csasurfcanada.org/president@csasurfcanada.org)

7. **Méthode A** – Nomination fondée sur les résultats – période de sélection : 2018

- Priorité 1 : Victoire lors des Championnats nationaux de Surf Canada
- Priorité 2 : Atteinte de résultats sur le podium lors des Championnats nationaux de Surf Canada (le cas échéant, voir l'Annexe « A » – quotas établis pour 2018)
- Priorité 3 : Dans le cas peu probable où la méthode A ne peut pas être mise en place, la méthode B sera utilisée

8. **Méthode B** – Nomination fondée sur le mérite – période de sélection : du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à 60 jours avant la compétition

- Priorité 1 : Obtention d'un podium, en ordre d'importance : WSL, ISA, PASA, Surf Canada ou tout autre événement admissible et approuvé. Les athlètes ayant obtenu plusieurs podiums auront un classement supérieur.
  - Priorité 2 : Démonstration d'un potentiel de médailles au conseil d'administration selon la courbe de performance de l'athlète, le profil d'obtention de médaille d'or de Surf Canada et les voies d'accès au podium.
  - Priorité 3 : Deux meilleurs résultats dans la première moitié du classement lors des compétitions admissibles, en ordre d'importance à partir de la priorité 1, pendant la période de sélection.
9. En cas d'égalité à l'issue du processus de nomination susmentionné, celle-ci sera départagée par le meilleur percentile au classement et ensuite le deuxième meilleur, troisième meilleur et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'égalité. Seuls les résultats des compétitions admissibles seront pris en compte. La formule suivante est utilisée pour calculer le percentile au classement : (nombre de compétiteurs - résultat)/nombre de compétiteurs x 100.
10. Le classement des athlètes fondé sur le processus de sélection déterminera normalement l'ordre de sélection des postes disponibles au sein du programme de haute performance. Cependant, la direction et le personnel d'entraîneurs du programme de haute performance de Surf Canada ont le droit de recommander des athlètes au conseil d'administration, aux fins de sélection, dans un ordre autre que celui du classement.

### REMPLAÇANTS

- 11. Surf Canada peut choisir des remplaçants qui, en raison du nombre limité de places, ne peuvent être nommés au sein de l'équipe.
- 12. Si un athlète refuse sa nomination au sein de l'équipe, ce poste peut être offert au remplaçant le mieux classé. Le remplaçant a une semaine pour confirmer son acceptation du poste.

### APPROBATION ET PROCÉDURE D'APPEL

- 13. Les décisions finales relatives à la sélection des athlètes seront ratifiées par le conseil d'administration de Surf Canada, conformément aux recommandations du directeur du sport et de la haute performance, en collaboration avec le personnel d'entraîneurs de Surf Canada.
- 14. Le conseil d'administration de Surf Canada, en collaboration avec le directeur du sport et de la haute performance, est responsable de la résolution des questions dont le présent protocole de sélection ne fait pas état.
- 15. Les décisions prises en vertu du présent protocole de sélection peuvent faire l'objet d'un appel conformément à la politique d'appel de Surf Canada.

## Annexe « A »

QUOTAS ÉTABLIS POUR 2018*		Places disponibles selon les quotas d'équipe									
Organisation	Événement	Sexe	Catégorie	Quota total	Quota 1	Quota 2	Quota 3	Quota 4	Remplaçants		
ISA	monde de surf 15 au 22 sept., Japon	Femmes	Ouverte	3	Méthode A	Méthode A	Méthode B	s.o.	Méthode B		
		Hommes	Ouverte	3	Méthode A	Méthode A	Méthode B	s.o.	Méthode B		
ISA	Championnats juniors Date et lieu à confirmer	Femmes	Moins de 18 ans	6	Méthode A	Méthode A	Méthode B*	Méthode B*	Méthode B		
		Hommes	Moins de 18 ans	à déterminer	Méthode A	Méthode A	Méthode B*	Méthode B*	Méthode B		
		Femmes	Moins de 16 ans	à déterminer	Méthode A	Méthode A	Méthode B*	Méthode B*	Méthode B		
		Hommes	Moins de 16 ans	à déterminer	Méthode A	Méthode A	Méthode B*	Méthode B*	Méthode B		
ISA	planche à rame (SUP) 23 nov. au 1er déc., Brés	Femmes	SUP Surf	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	SUP Surf	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	SUP Tech	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	SUP Tech	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	SUP Distance	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	SUP Distance	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	Prone Tech	1	Méthode A	s.o.	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	Prone Tech	1	Méthode A	s.o.	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	Prone Distance	1	Méthode A	s.o.	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	Prone Distance	1	Méthode A	s.o.	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	Sprint	1	Méthode A	s.o.	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	Sprint	1	Méthode A	s.o.	s.o.	s.o.	Méthode B		
		ISA	surf adapté Date et lieu à confirmer			18					
				Femmes	à déterminer AS1	à déterminer	Méthode A*	Méthode B*	s.o.	s.o.	Méthode B
Hommes	à déterminer AS2			à déterminer	Méthode A*	Méthode B*	s.o.	s.o.	Méthode B		
Femmes	à déterminer AS3			à déterminer	Méthode A*	Méthode B*	s.o.	s.o.	Méthode B		
Hommes	à déterminer AS4			à déterminer	Méthode A*	Méthode B*	s.o.	s.o.	Méthode B		
Femmes	à déterminer AS5			à déterminer	Méthode A*	Méthode B*	s.o.	s.o.	Méthode B		
PASA	PanAm 2019 Qualifier 5 au 9 déc., Pérou (tent.)	Femmes	Ouverte	4	Méthode A	Méthode A	Méthode B	Méthode B	Méthode B		
		Hommes	Ouverte	4	Méthode A	Méthode A	Méthode B	Méthode B	Méthode B		
ISA	World Longboard Date et lieu à confirmer	Femmes	Planche longue	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	Planche longue	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	SUP Surf	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	SUP Surf	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	SUP Tech	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	SUP Tech	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Femmes	SUP Tech	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	SUP Tech	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
ISA	World Longboard Date et lieu à confirmer			20							
		Femmes	Ouverte	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
		Hommes	Ouverte	2	Méthode A	Méthode B	s.o.	s.o.	Méthode B		
				4	Méthode A* & B*	Places de quota à déterminer par la Fédération internationale					